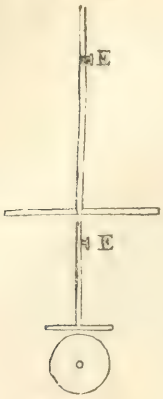
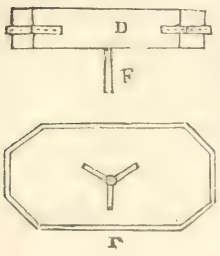
Fig. 145.




partie inférieure une plaque ou disque de cuivre servant à empêcher le bouillonnement de l'eau.

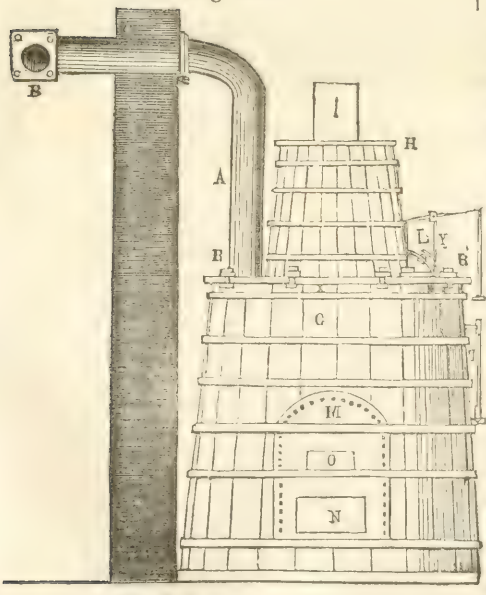
Les *bassines* D (*fig.* 146) sont en bois de sapin de 40 millim. (18 lig.) d'épaisseur, 975 millim. (3 pi.) de long et 488. millim. (18 po.) de large; elles sont portées par des supports en bois F, et retenues par des vis. Sur le fond est fixé pareillement avec des vis un petit tasseau en bois dans lequel entre le bout du rameau afin qu'il ne puisse pas vaciller.

Fig. 146.



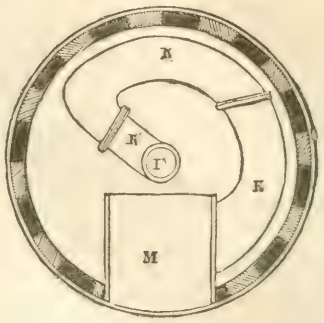

La chaudière G (*fig.* 144 et 147) est disposée sous un toit à l'extérieur et au milieu de la longueur du bâtiment, elle est formée de douves en bois de chêne de 81 millim. (3 po.) d'épaisseur retenues par des cercles de fer. La cuve H, pleine d'eau, est destinée à

Fig. 147.




remplacer l'eau de la chaudière à mesure qu'elle s'évapore par l'effet de l'ébullition. La *fig.* 148 représente la coupe horizontale de cette chaudière prise un peu au-dessus du tuyau KK qui conduit la fumée. Ce tuyau est en serpentin, il s'élève au centre de la cuve, traverse pareillement la cuve H dans son centre, sort au-dessus en I, et porte la fumée dans le tuyau de la cheminée. La cuve H porte à

Fig. 148.




son fond un petit tuyau en cuivre muni d'un robinet L qu'on ouvre lorsqu'il est nécessaire d'alimenter la chaudière. Le tube d'épreuve en verre T indique constamment la hauteur de l'eau dans la chaudière et, lorsque son niveau s'abaisse trop, on ouvre le robinet L qu'on referme lorsqu'on a introduit l'eau. La chaudière G est hermétiquement fermée par un bon couvercle en bois, solidement retenu par de fortes traverses et des boulons à écrous en fer R. Le fourneau M ne présente rien de particulier; on voit en O la porte du foyer par laquelle on introduit le combustible et en N celle du cendrier. R est une soupape de sûreté et Y la tige d'une autre soupape placée dans l'intérieur de la chaudière, qui est constamment poussée contre le fond par un ressort à boudin. On tient cette soupape ouverte en mettant un poids sur sa tige afin de laisser entrer l'air au moment de la condensation qui a lieu lors du refroidissement de l'appareil. Il faut, pour éviter tout accident, que l'ouvrier chargé de la conduite du feu ouvre tous les soirs cette soupape Y et la laisse ouverte jusqu'au lendemain lorsqu'il va allumer le feu.

On voit en Q (*fig.* 144) le tour à filer dont nous allons parler plus bas et la chaise N sur laquelle la tireuse est assise.

Cet appareil offre les avantages suivans: d'abord on peut faire usage dans le foyer commun de houille ou charbon de terre, ce qui ne pouvait avoir lieu dans l'ancien mode de chauffage où il y avait un foyer sous chaque bassine, parce que la fumée du charbon se répandait dans l'atelier, ternissait la soie et nuisait à sa qualité. On n'a plus qu'à entretenir un seul feu, et l'appareil ne consomme guère au-delà du tiers du combustible employé précédemment dans les ateliers montés d'après l'ancienne disposition. Les robinets placés sur les rameaux permettent de porter en peu d'instans la température de l'eau de la bassine au degré voulu, et de l'y maintenir avec égalité et une régularité parfaite. On remplace les bassines de cuivre par des vases en bois, et on ne risque plus ainsi, dans l'intervalle des battues, quand on dépose les cocons montans sur les bords de la bassine pour les mettre à l'abri du balai, de les brûler par l'effet de la chaleur du métal. L'eau des bassines, renouvelée sans cesse par de l'eau extrêmement pure, puisqu'elle est distillée,